



Rapport annuel 2021

Sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés



Ce rapport annuel 2021 est établi conformément aux dispositions du décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets. Il est réalisé pour l'ensemble de ses communes et habitants.

Présenté au Conseil Communautaire, il fait l'objet d'une communication par le maire de chacune des communes membres, par l'intermédiaire de son conseil municipal.

1	PRESENTATION DE LA REGIE SMICTOM SERRE-PONÇON.....	4
1.1	TERRITOIRE ET POPULATION	4
1.2	MISSIONS DE LA REGIE SMICTOM SP	4
1.3	OBJECTIFS DU SRADDET ET DU SERVICE	5
1.4	BILAN DES RESSOURCES HUMAINES	6
2	SERVICE SUPPORT	7
2.1	ADMINISTRATIF	7
2.2	TECHNIQUE.....	7
3	LA PREVENTION.....	8
3.1	LE COMPOSTAGE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
3.2	PRET DE VAISSELLE ET DE MATERIEL DE PRECOLLECTE	10
3.3	ACCOMPAGNEMENT DES MANIFESTATIONS ECO-RESPONSABLES.....	11
3.4	SENSIBILISER LE PUBLIC.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
3.5	LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE	12
4	LA RESSOURCERIE.....	13
4.1	L'ACTIVITE RESSOURCERIE	13
4.2	L'ACTIVITE INSERTION	14
4.3	BILAN ECONOMIQUE.....	15
5	LES DECHETERIES.....	16
5.1	ACCUEIL AUX USAGERS	16
5.2	FILIERES EN DECHETERIE ET EXUTOIRE	17
5.3	TONNAGES DES DECHETERIES	18
5.4	LA FREQUENTATION	20
5.5	LES ENGINS	21
6	LA PRE-COLLECTE.....	21
6.1	PARC DE CONTENEURS	21
6.2	MAINTENANCE	21
6.3	LUTTE CONTRE LES INCIVILITES	22
6.4	LAVAGES DES CONTENEURS.....	22
6.5	TOURNEES TERRAIN	22
7	LA COLLECTE.....	23
7.1	PRESENTATION	23
7.2	PARC DES POIDS LOURDS	23
7.3	ORDURES MENAGERES	23
7.4	MULTIMATERIAUX.....	24
7.5	VERRE.....	25
7.6	CARTONS.....	25
8	L'ISDND	27
9	TAUX DE VALORISATION DES DECHETS.....	29
10	LES INDICATEURS FINANCIERS	30
10.1	BUDGET ET COUT DU SERVICE.....	30
10.2	LE FINANCEMENT DU SERVICE PUBLIC	32
10.3	LES PRESTATIONS DE SERVICE (MARCHES).....	32
10.4	LES INDICATEURS COMPLEMENTAIRES.....	33
10.5	BUDGET RESSOURCERIE.....	34

11 PROJETS 2022	35
11.1 PROGRAMME « SOUS LES BIODECHETS, LE COMPOST ! » - GESTION DES MATIERES ORGANIQUES	35
11.2 VIDEOPROTECTION	35
11.3 CREATION D'UN ESPACE PEDAGOGIQUE.....	35
11.4 CREATION D'UNE PLATEFORME DE COMPOSTAGE.....	35

1 PRESENTATION DE LA REGIE SMICTOM SERRE-PONCON

Depuis le 1^{er} janvier 2017, pour donner suite à l'application de la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), la Régie SMICTOM (Service Mutualisé Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) Serre-Ponçon est le service déchet de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon (CCSP).

Un Conseil d'Exploitation, composé d'un élu de chaque commune membre de la CCSP, se réunit régulièrement pour statuer sur le fonctionnement opérationnel du service.

Les décisions sont prises par délibération du conseil communautaire sur proposition du conseil d'exploitation.

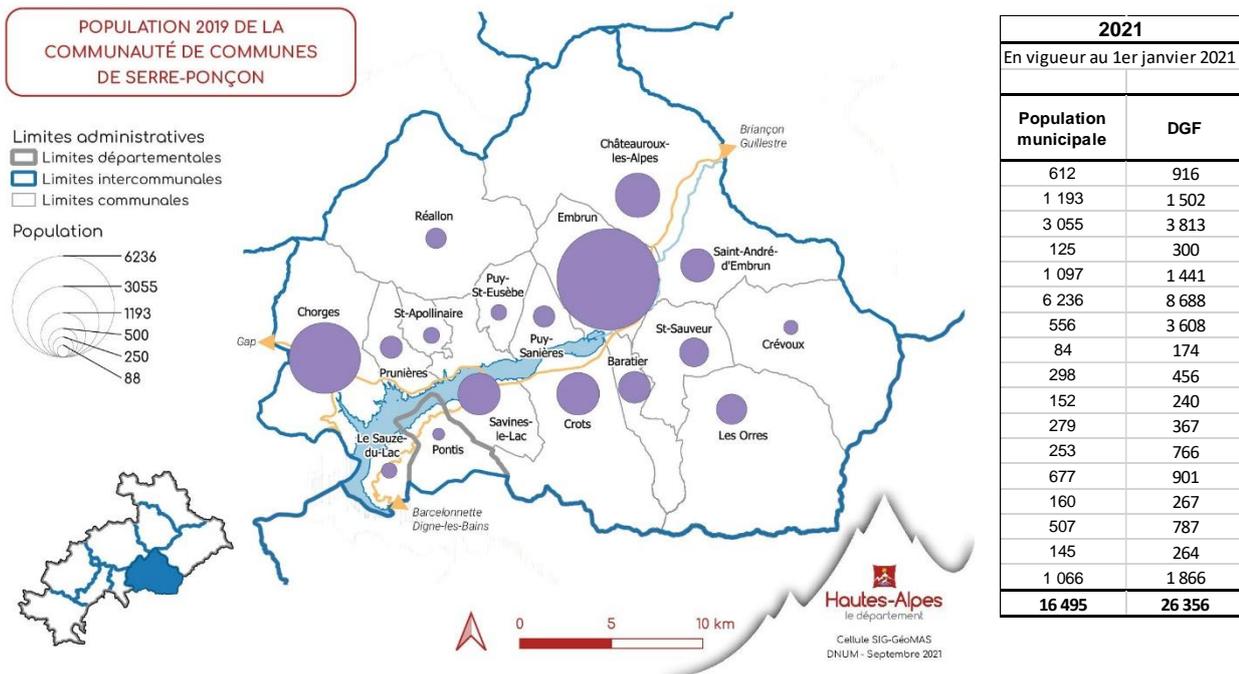
Sa présidente est Mme Chantal EYMEOD, le vice-président aux déchets est M VOLLAIRE et M AUDIER est le président du conseil d'exploitation de la Régie SP.

Ce rapport annuel présente son bilan d'activité par métier.

1.1 TERRITOIRE ET POPULATION

C'est un territoire rural de montagne avec une activité touristique importante. En effet, le territoire compte trois stations de sports d'hiver et de nombreuses infrastructures autour du Lac de Serre-Ponçon et du plan d'eau d'Embrun.

Le territoire compte 17 communes pour 16 495 habitants permanents (population municipale INSEE 2021) et 26 356 habitants DGF (prise en compte de la population touristique, 2021).



1.2 MISSIONS DE LA REGIE SMICTOM SP

La Régie SMICTOM Serre-Ponçon prend en charge la gestion des déchets sur le territoire de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon.

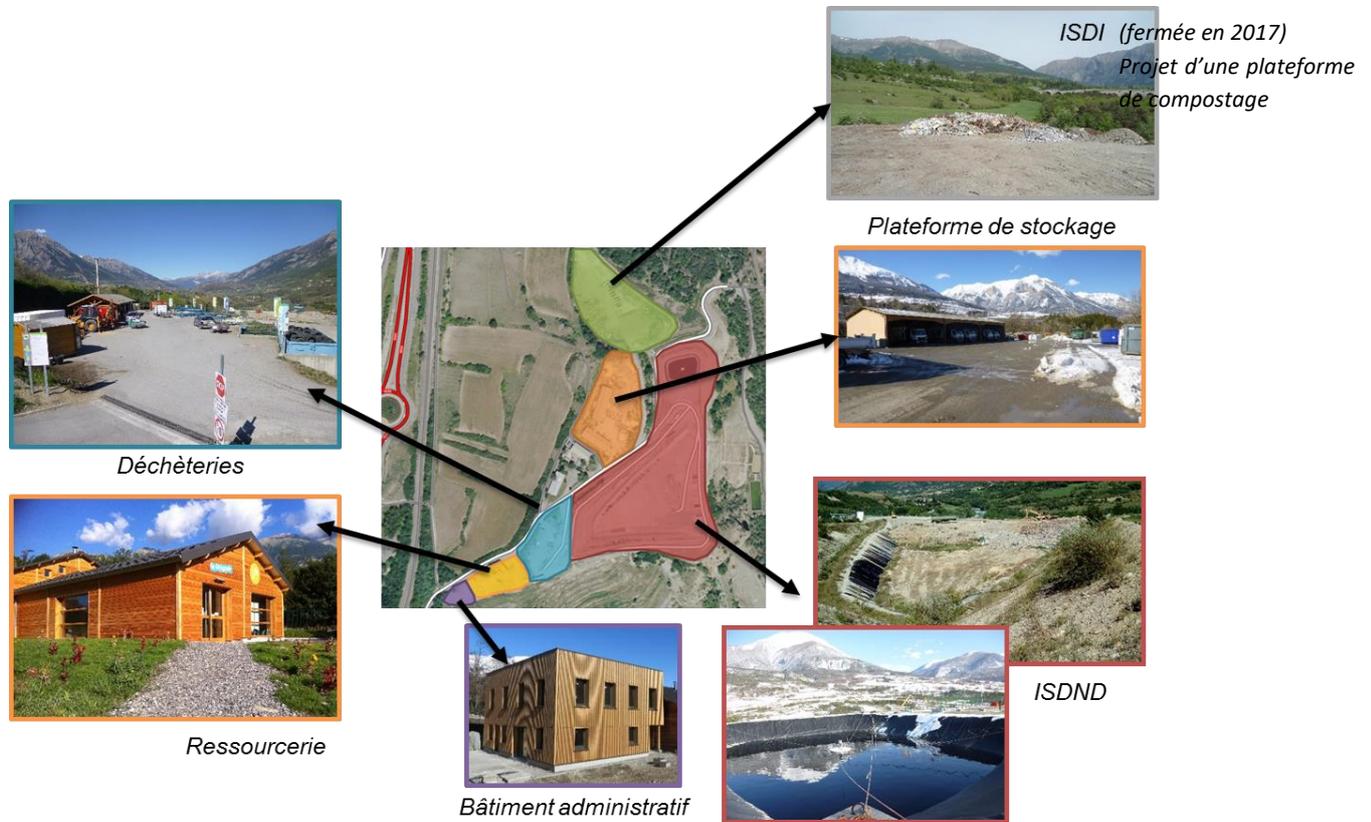
Elle exerce la compétence **collecte, traitement, valorisation et réemploi des déchets ménagers et assimilés.**

Le Service Public de collecte et de traitement des déchets ménagers est un service local, rendu obligatoire par la réglementation, et proposé par les collectivités locales aux usagers.

Les déchets sont traités par une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) à Embrun pour limiter l'impact environnemental des déchets produits sur le territoire de Serre-Ponçon.

Depuis juin 2015, la Régie SMICTOM Serre-Ponçon a fait le choix de gérer la collecte de ses déchets en direct puis en 2020 elle prend également en gestion direct le site d'enfouissement de Pralong.

Sur le site de Pralong à Embrun, le pôle déchet regroupe toutes les infrastructures de la Régie SMICTOM Serre-Ponçon :



1.3 OBJECTIFS DU SRADET ET DU SERVICE

1.3.1 Objectifs du SRADET

Le SRADET doit prendre en compte les objectifs nationaux fixés par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte du 17 août 2015, mais aussi les objectifs fixés dans le Plan Climat de la Région afin de développer un nouveau modèle économique, pour se diriger vers une économie circulaire, économe en ressources.

- Réduire de 10 % la production de l'ensemble des déchets non dangereux ménagers et d'activités économiques, dès 2025 par rapport à 2015. Cela représente un évitement de l'ordre de 600 000 tonnes en 2025 et 2031 ;
- Développer le réemploi et augmenter de 10 % la quantité des déchets non dangereux non inertes faisant l'objet de préparation à la réutilisation ;
- Valoriser 65 % des déchets non dangereux non inertes en 2025 ;
- Valoriser 70 % des déchets issus de chantiers du BTP d'ici 2020 ;
- Limiter en 2020 et 2025 les capacités de stockage ou d'incinération sans production d'énergie des déchets non dangereux non inertes (- 30 % en 2020, puis - 50 % en 2025 par rapport à 2010)

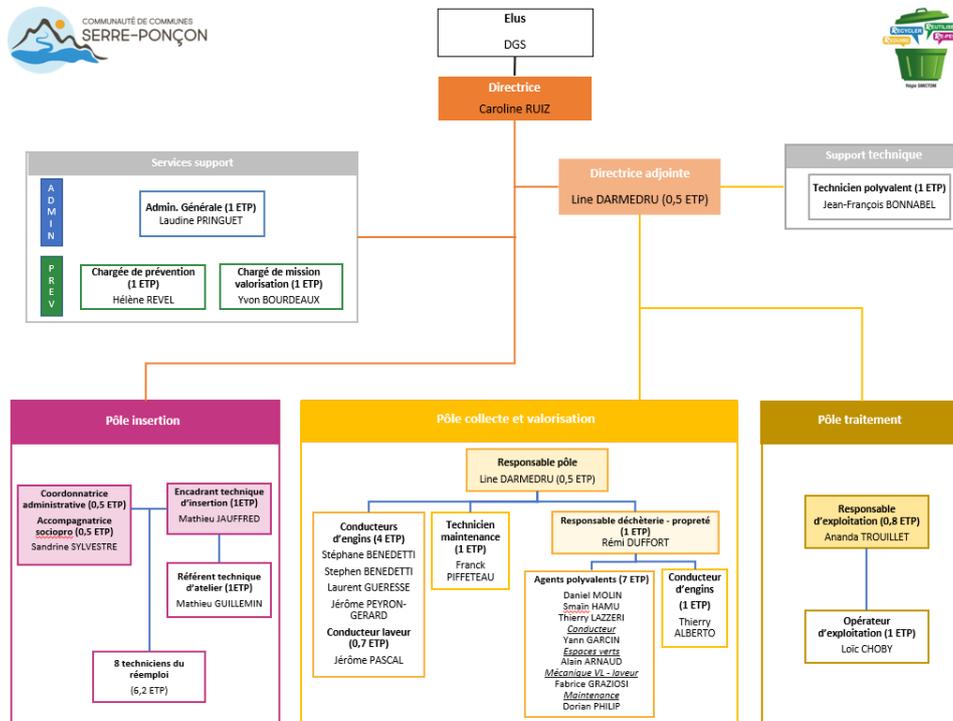
1.3.2 Objectifs du Service

- Développer nos actions de prévention
- Diminuer nos tonnages d'enfouissement
- Proposer davantage de filières en déchèterie
- Organiser au mieux les collectes pour éviter les débordements

- Accueillir tous les usagers dans nos locaux pour répondre à leurs questions
- Favoriser le bien-être des agents aux SMICTOM

1.4 BILAN DES RESSOURCES HUMAINES

1.4.1 Organigramme 2021



1.4.2 Equipe du SMICTOM

Composée de 41 agents répartis sur 4 pôles :

- Administratif (2)
- Technique (26)
- Ressourcerie (11)
- Prévention (2)



1.4.3 Formations 2021

En 2021, malgré la crise sanitaire, 7 formations ont été maintenues.

- Formations statutaires : 3 agents
- Sécurité au travail / 1^{er} secours : 8 agents
- Produits chimiques ECODDS : 6 agents
- Formation incendie (extincteur) : 12 agents
- Conduite d'engins : 2 agents

2 SERVICE SUPPORT

2.1 ADMINISTRATIF

En 2021, les services RH et comptabilité la régie SMICTOM ont fusionnés avec ceux de la CCSP et se sont installés dans leurs locaux.

2.1.1 Accueil des usagers

Les bureaux de la Régie SMICTOM, ZA Pralong, sont ouverts du lundi au vendredi et vous accueillent de 9h00 à 12h et de 14h à 17h00.

Un accueil téléphonique et physique est possible aux horaires d'ouverture des bureaux. Les habitants et usagers sont invités à se présenter à l'accueil de la Régie SMICTOM pour acheter du compost, récupérer des collecteurs d'huiles alimentaires, des sacs à vrac ou pour tout autre renseignement relatif à la gestion des déchets et sa valorisation (standard 04.92.43.76.27).

2.1.2 Quelques chiffres

Au cours de l'année, plus d'une cinquantaine de délibérations exécutoires ont été votées.

164 rendez-vous pris pour les collectes à domicile de la Ressourcerie, soit un agenda complet sur le temps mis à disposition de l'équipe pour cette mission.

2.2 TECHNIQUE

2.2.1 Contrôles réglementaires

- Electrique
- Alarme incendie
- Extincteur
- Levage (palan ressourcerie)
- VGP des engins (camions grue, BOM, engins de chantier)

2.2.2 Travaux d'entretien

- Mise aux normes électriques suite au contrôle
- Installation d'un espace de laverie (achat d'une machine à laver sècheuse)
- Parking ressourcerie
- Création l'un bureau supplémentaire dans le bâtiment administratif (accueil)
- Isolation du local technique
- Réparation des portails
- Remplacement du portail de sortie de la déchèterie d'Embrun
- Réfection du caniveau de la déchèterie d'Embrun
- Pose d'une grille de protection dans le torrent de Pralong

3 LA PREVENTION

Le 1^{er} décembre 2020, la régie SMICTOM Serre-Ponçon a voté son Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Celui-ci donne des objectifs de réduction des déchets ménagers et assimilés ainsi que les mesures pour atteindre ses objectifs.

Il est établi pour 6 ans et révisé tous les ans.

Objectifs :

- ▶ Réduire de 10 % la production de l'ensemble des déchets ménagers non dangereux et d'activité économique dès 2025 par rapport à 2015
- ▶ Développer le réemploi et augmenter de 10 % de la quantité de déchets non dangereux non inertes faisant l'objet de préparation à la réutilisation

Plan d'actions :

Augmenter les performances de tri	Etat initial 2018	Objectifs 2025
En collecte sélective :		
Biflux	77kg/hab/an	+ 4kg/hab
Verre	55kg/hab/an	+15 kg/hab
En déchèterie :		
Développement des filières et traçabilité des déchets entrants	1174 t	Passer sous les 1 000 t d'encombrants
Prévenir la production de déchets	Etat initial 2018	Objectifs 2025
Sensibilisation des différents acteurs du territoire : particuliers, élus, scolaires, associations...	Nombre de partenaires accompagnés : 70	Maintenir 70 accompagnements par an
Ressourcerie et réemploi		Maintenir un taux de valorisation supérieur à 90 %
Création d'un espace de valorisation matérielle et fonctionnelle du déchet	4 030 t reçues en déchèterie	- 10 % sur les tonnages

Valoriser les biodéchets contenus dans les OMr	Etat initial 2018	Objectifs 2025
Collecte séparée des biodéchets	Lancement d'une étude	Présence de 15 % de déchets fermentescibles dans les OMr
Développement du compostage sous toutes ses formes	17 sites en pied d'immeuble, 3 site de quartier, 23 sites pro, 1579 composteurs individuels	
Lutter contre le gaspillage alimentaire		Maintien de nos actions

Optimiser les coûts de gestion des déchets	Etat initial 2018	Objectifs 2025
Redevance spéciale		Mettre en place un système plus équitable
Comptabilité analytique		Optimiser celle en place
Matrice des coûts		A minima stagnation des coûts

3.1 LE COMPOSTAGE

Le compostage permet de transformer les déchets fermentescibles (déchets de jardin et de cuisine) en fertilisant. Les foyers, résidences et professionnels qui en font la demande sont équipés contre une participation financière.



3.1.1 Le Compostage individuel



Depuis 2004, la Régie SMICTOM Serre-Ponçon développe une politique de compostage individuel. Elle propose des composteurs individuels en bois et des lombricomposteurs en plastique pour les appartements. Chaque livraison de composteur ou lombricomposteur s'accompagne d'une réunion d'information sur la technique de compostage :

- ✓ Montage du composteur,
- ✓ Utilisation du composteur,
- ✓ Utilisation du compost obtenu.

Entre 2004 et 2021, ce sont 1 900 composteurs et lombricomposteurs (18) qui ont été distribués ; soit 25 % des ménages en maisons individuelles.

Des lombricomposteurs sont également implantés dans des écoles maternelles et primaires du territoire :

- ✓ L'école maternelle Pasteur à Embrun
- ✓ L'école de Réallon

CHIFFRES CLES 2021

Individuel : 1 900
Collectif : 22
Quartier : 7 dont 2 en chalet
Professionnel : 42

3.1.2 Le compostage collectif

En 2021, une nouvelle résidence a été équipée. Les sites équipés les années précédentes bénéficient d'un suivi régulier qui permet de maintenir une bonne activité.

La régie SMICTOM Serre-Ponçon organise des Apéro' compost au niveau des sites de compostage. Ces ateliers, ouverts à tous, sont un moment convivial où est abordée la thématique du compostage : du dépôt des déchets fermentescibles à l'obtention du compost et à son utilisation.

En 2021, du fait de la crise sanitaire, la collectivité n'a pas pu réaliser d'Apéro' compost.



3.1.3 Le compostage PARTAGÉ

En 2021, du fait de la crise sanitaire les animations n'ont pas pu être réalisées au niveau des différents sites de compostage. Néanmoins, du compost a ainsi retiré des bacs de maturation et mis à disposition des habitants. Cette action rencontre un vif succès : le compost est rapidement récupéré.

L'étude réalisée en 2020, a permis de déterminer des emplacements de sites de compostage de proximité sur l'ensemble des communes de la CCSP. En 2021, 7 sites ont été installés et un planning de déploiement a été fixé d'ici fin 2023.

3.1.4 Le compostage professionnel

Le SMICTOM accompagne les établissements de restauration collective et les professionnels qui souhaitent développer le compostage. Lors de l'implantation des sites, le personnel de l'établissement est formé à l'utilisation des composteurs ainsi que du compost obtenu. Un suivi régulier des différents sites est réalisé afin d'accompagner au mieux les établissements dans la gestion de leurs biodéchets.

A ce jour 42 établissements sont équipés pour le compostage.

3.1.5 La collecte séparée des biodéchets

En complément des différents types de compostage, une étude de faisabilité pour la mise en place d'une collecte des biodéchets a été réalisée par un bureau d'étude externe. Son objectif est de déterminer la faisabilité technique, juridique et financière d'une telle collecte, sur les zones où le compostage de proximité n'est pas envisageable. Il a été ainsi décidé d'implanter 32 points de collecte sur l'axe de la RN allant de Chorges à Châteauroux les Alpes. Le gisement ainsi captable à l'horizon 2030 est de 508 tonnes annuelles.

3.2 PRET DE VAISSELLE ET DE MATERIEL DE PRE-COLLECTE

3.2.1 Vaisselle réutilisable

C'est dans le cadre du Plan Local de Prévention que la mise à disposition gratuite des Eco-verres pour les manifestations a été développée. L'opération a été étendue au prêt de vaisselle réutilisable, afin d'éviter l'utilisation de vaisselle jetable.



C'est ainsi qu'une centrale de prêt a été conçue en 2017, permettant à tout organisateur d'événement, d'emprunter gratuitement assiettes, couverts, plats de service, carafes, etc. Une prestation de lavage est également proposée moyennant une participation financière.

En 2021, près de 2 300 gobelets et 300 services complets ont été prêtés. La situation sanitaire et l'annulation de nombreuses manifestations, font que le SMICTOM a prêté moins de vaisselle.

De nombreux organisateurs ont également fait le choix de se doter de leurs propres

écoverres.

3.2.2 Matériel de pré-collecte

La Régie SMICTOM Serre-Ponçon met également à disposition gratuitement des contenants de précollecte (colonnes aériennes, Movea, collectubes) pour les manifestations du territoire.

En 2021, 15 manifestations ont utilisé le service de prêt de matériel. La baisse observée entre 2020 et 2021 est dû aux nombreuses animations annulées du fait de la Covid 19.

3.3 ACCOMPAGNEMENT DES MANIFESTATIONS ECO-RESPONSABLES

De nombreuses manifestations culturelles ou sportives sont organisées tout au long de l'année sur le territoire de la communauté de communes. La demande des organisateurs de bénéficier d'un accompagnement de la collectivité dans la gestion de leurs déchets est importante.

Ainsi, les organismes profitent de conseils de l'ambassadrice Prévention des Déchets en amont de leurs manifestations tant pour leurs besoins matériels que pour la réduction de leurs déchets (achat local, en vrac, remplacer les bouteilles d'eau par des points d'eau en libre-service...).

Ainsi en 2021, 12 manifestations ont pu bénéficier de cet accompagnement.



3.4 SENSIBILISER LE PUBLIC

3.4.1 Animations sur les plages du lac de Serre-Ponçon



Durant les vacances d'été (juillet-août), la Régie SMICTOM Serre-Ponçon réalise des animations sur toutes les plages de son territoire (7). L'objectif est d'échanger avec la population sur les outils de prévention existants et de l'informer sur les modalités de tri sur notre territoire.

Les animations se présentent principalement sous forme de jeux ou d'ateliers afin de faciliter la discussion.

En 2021, du fait du contexte sanitaire, seulement 2 animations de plages ont eu lieu.

3.4.2 Organisation d'ateliers lors des événements nationaux

Depuis 2011, la Régie SMICTOM organise des manifestations dans le cadre des événements nationaux : Semaine Nationale du Compostage, Semaine Européenne de Développement Durable, Semaine Européenne de Réduction des Déchets.

Chaque manifestation permet d'approfondir un thème spécifique est abordé et permet couvrir tous les aspects de la gestion des déchets : compostage, tri, réduction de la production de déchet, gaspillage alimentaire, détournement de l'objet, dons....

En 2021, le contexte sanitaire ne nous a pas permis de réaliser toutes les manifestations, nous avons réussi à organiser la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.



3.4.3 Participation et animation de stands sur des événements locaux : foire bio, triathlon...

Lors des événements locaux, la régie SMICTOM Serre-Ponçon anime des stands d'information. La thématique abordée varie selon la thématique de l'événement.

Depuis 2002, la régie SMICTOM Serre-Ponçon participe à la foire bio Génépi, à l'Embrunman.

En 2021, le contexte sanitaire a fait que de nombreuses manifestations ont été annulées.

3.4.4 Animations scolaires

Les enfants sont un vecteur puissant pour la sensibilisation à la prévention des déchets et à l'Environnement. Ils représentent à la fois la nouvelle génération qui sera acteur dans la gestion des déchets mais aussi un lien primordial à travers leurs échanges avec leurs ascendants.

La Régie SMICTOM propose chaque année de créer en collaboration avec les professeurs des projets pédagogiques au niveau des différentes écoles du territoire. L'ambassadrice prévention développe alors ses interventions autour de plusieurs thèmes :

- ✓ Le tri des déchets et leur recyclage,
- ✓ Le traitement des déchets ménagers et assimilés,
- ✓ Le compostage et lombricompostage des déchets fermentescibles,
- ✓ La prévention ou comment réduire notre production de déchets,
- ✓ Le détournement de l'objet ou comment un déchet peut devenir ressource,
- ✓ Le réemploi avec la Ressourcerie,
- ✓ Le gaspillage alimentaire.

A l'issue des interventions en classe, une visite du site de Pralong (déchèterie, ancien casier ISDND, ISDND, Ressourcerie) est proposée afin de mettre en image ce qui a été abordé en classe.

En 2021, 7 actions ont été menées au sein des différents établissements scolaires et aucune visite de site n'a pu avoir lieu du fait du contexte sanitaire. Le nombre d'actions scolaires ont diminué cette année du fait du contexte sanitaire.

3.4.5 Formations au tri des déchets dans les entreprises

La régie SMICTOM Serre-Ponçon accompagne les professionnels qui souhaitent mettre en place des actions en faveur d'une meilleure gestion de leur déchet : tri, compostage, réduction de la quantité de déchets produits... Ainsi, la collectivité propose à la fois une aide technique et une formation du personnel.

En 2021, la régie SMICTOM Serre-Ponçon a accompagné 6 professionnels.

3.5 LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

L'action de lutte contre le gaspillage alimentaire s'est poursuivie durant l'année 2021 :

- ✓ Campagne de pesée du gaspillage alimentaire dans certaines cantines (réalisée en autonomie par les établissements)
- ✓ Sensibilisation des enfants au gaspillage alimentaire.

La cité scolaire d'Embrun s'est lancée dans un projet de sensibilisation au gaspillage alimentaire. Action menée conjointement avec le chef cuisinier, les vies scolaires, le corps enseignant, l'administration, les élèves et la régie SMICTOM.

4 LA RESSOURCERIE

Ouverte depuis début 2014, la Ressourcerie a pour vocation la collecte des objets dont vous souhaitez vous débarrasser pour les valoriser et les revendre sans but lucratif.

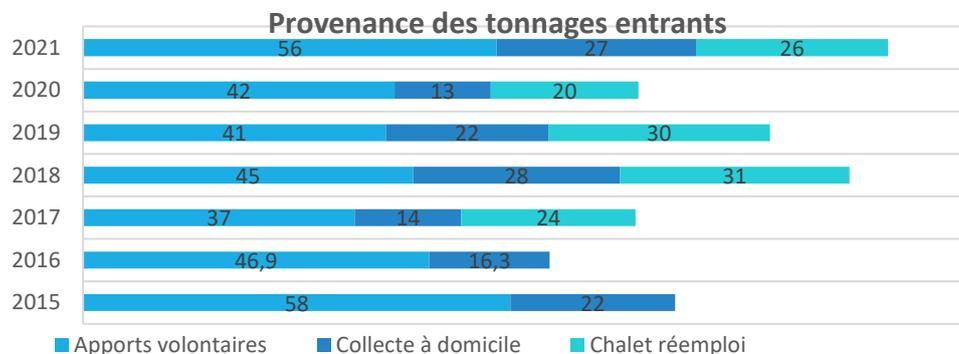
Elle développe 4 activités principales :



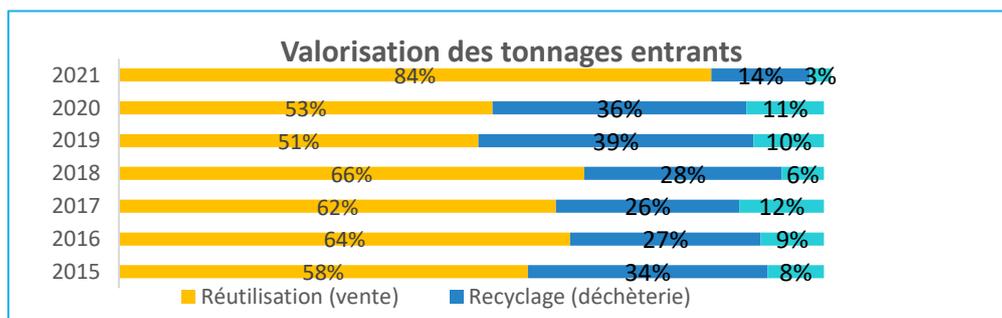
- La Collecte à domicile ou par apports volontaires
- La Valorisation dans les différents ateliers
- La Vente au sein d'un magasin
- La Sensibilisation à la réduction des déchets

Agréée Atelier Chantier d'Insertion, le pôle Ressourcerie permet également à des personnes rencontrant des freins à l'emploi d'être accompagnées sur leur projet professionnel tout au long de leur contrat de travail.

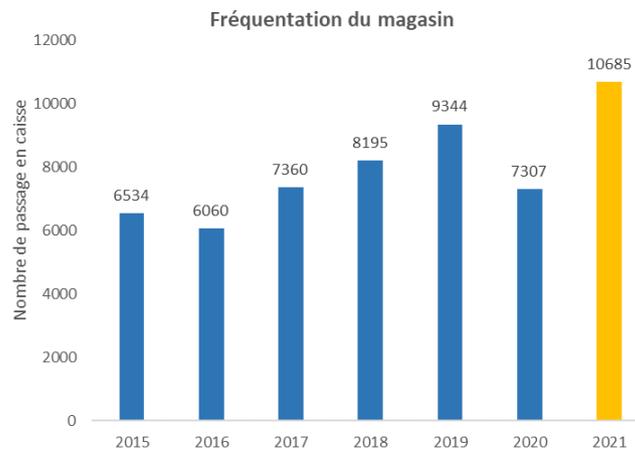
4.1 L'ACTIVITE RESSOURCERIE



Cette année nous constatons une réelle augmentation des tonnages entrants par rapport à l'année dernière (année COVID). Malgré un mois de fermeture, la quantité d'objets entrants n'a depuis l'ouverture de la Ressourcerie jamais été aussi importante.



En 2021, l'isolation des locaux de stockage et le réaménagement des ateliers et du magasin, ont permis une amélioration des conditions de travail des salariés et d'accueil du public. Il est à noter que ces changements organisationnels et structurels ont influé sur la qualité des objets proposés aux usagers de la Ressourcerie et sur le taux de réutilisation.



Une augmentation importante de notre clientèle en 2021 : 30% de plus, ce qui vient confirmer la qualité du service rendu, mais également une prise de conscience croissante des enjeux de l'économie circulaire et de la réduction des déchets.

4.2 L'ACTIVITE INSERTION

Sur l'année, ce sont 19 personnes au total qui ont pu bénéficier d'un parcours au cours duquel elles ont été accompagnées sur leur projet professionnel

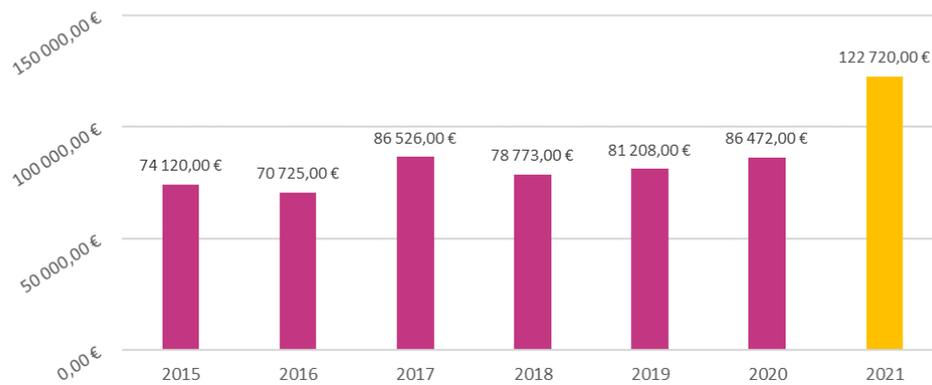
- 10 personnes ont débuté un parcours en 2021 et 10 ont quitté la structure.

Sur ces 10 personnes, 2 ont trouvé un emploi durable, 2 autres ont signé un contrat d'apprentissage, 3 autres un CDD de moins de 6 mois et une jeune femme est entrée en formation diplômante.

- **Une année particulièrement positive en termes de retour à l'emploi ou de formation diplômante pour les salariés accompagnés en 2021.**
- Un réseau d'entreprises partenaires de plus en plus important : 8 périodes d'immersion en entreprise réalisées

4.3 BILAN ECONOMIQUE

Chiffre de ventes



Une augmentation des ventes de 30%, corrélée à l'augmentation de la fréquentation de la boutique.

CHIFFRES CLES - Ressourcerie 2021

80% des salariés accompagnés sortis en emploi ou en formation.

108 clients en moyenne par jour d'ouverture, soit 22% d'augmentation par rapport à 2020.

100 tonnes collectées, dont 84% revendus et 14% recyclés.

5 LES DECHETERIES

La régie SMICTOM SP gère deux déchèteries : Celle d’Embrun et celle de Savines-le-Lac. Les caturiges sont orientés vers la déchèterie de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d’Avance (CCSPVA) avec laquelle la régie SMICTOM a convenu d’une convention d’utilisation.

5.1 ACCUEIL AUX USAGERS

5.1.1 Déchèterie de Pralong à Embrun

La déchèterie de Pralong est située sur la zone d’activité de Pralong à Embrun (05200).

Elle est très fortement fréquentée notamment en période estivale avec 205 passages/ jour.

Horaires :

Période HIVERNALE du 1^{er} octobre au 30 avril :

Du lundi au vendredi = 8h-12h et 14h-17h
 Samedi = 9h-12h et 14h-17h
 Dimanche = 9h-12h

Période ESTIVALE du 1^{er} mai au 30 septembre

Du lundi au vendredi = 8h-12h et 15h-18h
 Samedi = 9h-12h et 14h-18h
 Dimanche = 9h-12h
 Fermée les jours fériés

Déchèterie

de l'Embrunais

DÉCHETS ACCEPTÉS

<small>PNEUMATIQUES</small>	<small>DÉCHETS VERTS</small>	<small>ENCOMBRANTS</small>	<small>AMEUBLEMENT</small>	<small>CARTONS</small>	<small>DÉLAIS GRAVATS</small>	<small>BOIS</small>	<small>MÉTAUX</small>
<small>RÉUTILISATION RÉEMPLOI</small>	<small>PILES ET ACCUMULATEURS</small>	<small>DÉCHETS D'ACTIVITÉ DE SOINS À RISQUE</small>	<small>BOUTEILLES PLASTIQUES</small>	<small>DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUE (DDS)</small>	<small>BIDON SQUILLES</small>	<small>CARTOUCHES ENCRE</small>	<small>BATTERIES</small>
<small>HUILES DE FRITURE</small>	<small>DEEE</small>	<small>HUILES DE VIDANGE</small>	<small>PAPIERS CARTONS</small>	<small>VERRES</small>	<small>TEXTILES</small>	<small>CAPSULE NESPRESSO</small>	

HORAIRES D'OUVERTURE

Du Lundi au Vendredi : 8h-12h et 15h-18h	Samedi : 9h-12h et 14h-18h Dimanche : 9h-12h
Fermée les jours fériés	

ACCÈS GRATUIT
LIMITÉ à 1 m³ HEBDOMADAIRE

PROFESSIONNELS acceptés
Sous certaines conditions

Récupération interdite sur le site

Communes admises

• Baratier	• Embrun	• Puy-Saint-Eusèbe	• Saint-Apollinaire
• Châteauroux-les-Alpes	• Les Orres	• Prunières	• Le Sauze du Lac
• Crévoux	• Pontis	• Réallon	• Saint-Sauveur
• Crots	• Puy-Sanières	• Saint-André-d'Embrun	• Savines-le-Lac

Nécessaire de déclaration d'acceptation concernant l'installation de collecte de déchets apportés par le producteur initial en date du 05 juillet 2013 (CPE rubrique 2710-172)



5.1.2 Déchèterie de la Paroisse à Savines-le-Lac

La déchèterie de La Paroisse est située sur la zone d'activité de la Paroisse à Savines-le-Lac.

La déchèterie est isolée et moins fréquentée que celle d'Embrun.

Horaires :

Période HIVERNALE du 1^{er} octobre au 30 avril :

Du lundi mercredi et vendredi = 8h30-12h
Samedi = 9h-12h et 14h-17h

Période ESTIVALE du 1^{er} mai au 30 septembre

Du lundi au vendredi = 8h30-12h
Samedi = 9h-12h et 14h-18h
Dimanche = 9h-12h
Fermée les jours fériés



5.2 FILIERES EN DECHETERIE ET EXUTOIRE

5.2.1 Filières de bas de quai

Il y a 9 filières de bas de quai :

Filières bas de quai

Catégories de déchets	Eco-organisme (si filière REP)	Transport	Traitement
Pneumatiques	ALIAPUR	TFM Pneus	TFM Pneus
Déchets Verts		GROS ENVIRONNEMENT	GROS ENVIRONNEMENT
Encombrants		Régie SMICTOM Serre-Ponçon	Enfouissement ISDND de Pralong
Cartons Bruns	CITEO	VEOLIA	VEOLIA
Gravats		Régie SMICTOM Serre-Ponçon	La Routière du Midi
Meubles	Ecomobilier	VEOLIA	VEOLIA
Bois		VEOLIA	VEOLIA
Métaux		LELIEVRE RECYCLAGE	LELIEVRE RECYCLAGE
Plâtre		VEOLIA	Placoplâtre

5.2.2 Filières de haut de quai

Il y a 13 filières de haut de quai :

Filières bas de quai

Catégories de déchets	Eco-organisme (si filière REP)	Transport	Traitement
Batterie		LELIEVRE RECYCLAGE	LELIEVRE RECYCLAGE
Lampes et tubes fluorescents	ECOSYSTEM	VEOLIA	EPUR Méditerranée à GIGNAC LA NERTHE
D3E – Déchets Electroniques, Electroménagers, et Electriques	ECOSYSTEM	VEOLIA	VEOLIA
Piles	COREPILE	VEOLIA	EPUR Méditerranée à GIGNAC LA NERTHE
Cartouches d'encre	LVL	transporter JEFECO	
Huile Moteur		FAURE COLLECTE	FAURE COLLECTE
Huiles Alimentaires usagées		OLEOVIA	OLEOVIA
Déchets dangereux : Acides, Solvants, Aérosols, EVS, Pâteux, comburants, filtre à huile, Autres liquides, Phytosanitaires	ECO-DDS	VEOLIA	VEOLIA
Déchets dangereux HORS eco-dds		VEOLIA	VEOLIA
Textile	RE-FASHION (ex ECO-TLC)	Les Fils d'Ariane	Les Fils d'Ariane Embrun
DASRI	DASTRI		PACADEM
Chalet du réemploi		Ressourcerie de Pralong	Ressourcerie de Pralong
Bouchons d'amour	Asso Temis 05	Asso Temis 05	

5.3 TONNAGES DES DECHETERIES

En 2021, 4197 tonnes (hors gravats) de déchets ont été acceptés en déchèteries, soit une augmentation de 16 % par rapport à 2020 directement liée à la crise sanitaire (-0,6% par rapport à 2019).

Les filières Bas de quai représentent 90,5% des tonnages des déchets apportés en déchèterie.

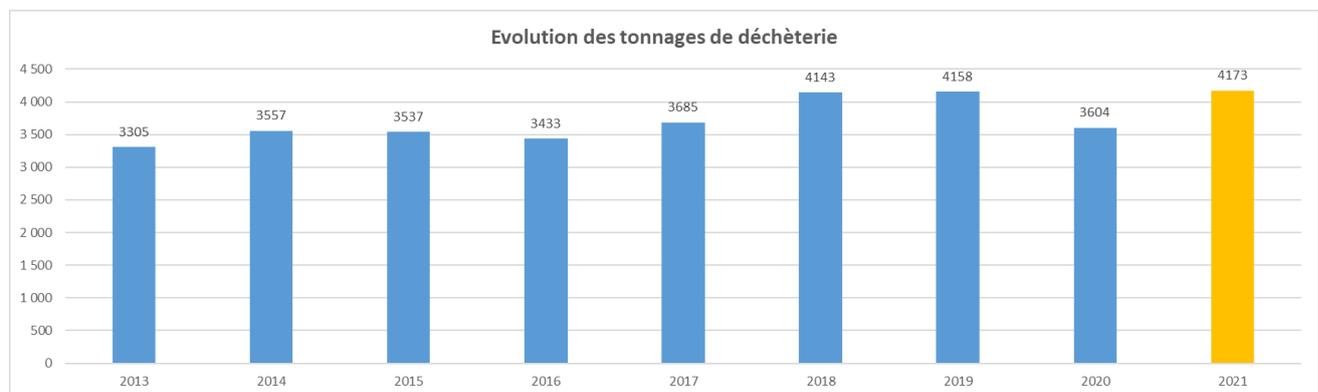
Pour garantir un service de proximité aux habitants de la commune de Chorges, une convention existe avec la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance. Ainsi les caturiges ont accès à la déchèterie d'Avançon.

Les déchets recueillis sur la déchèterie de l'Avançon (Convention CCSP/CCSPVA destinée aux habitants de Chorges) ne sont pas présentés dans ce rapport.

Chiffres clés :

306 kg/an/habitant permanent

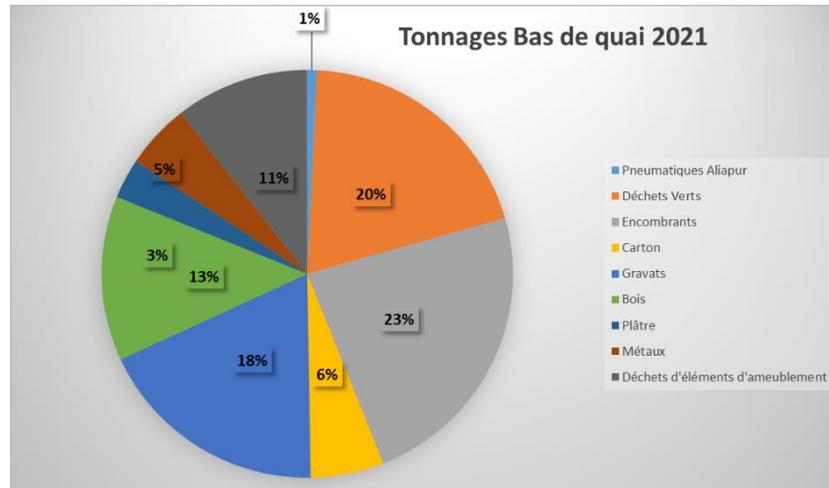
192 kg/an/habitant DGF



5.3.1 Tonnages Filières de bas de quai

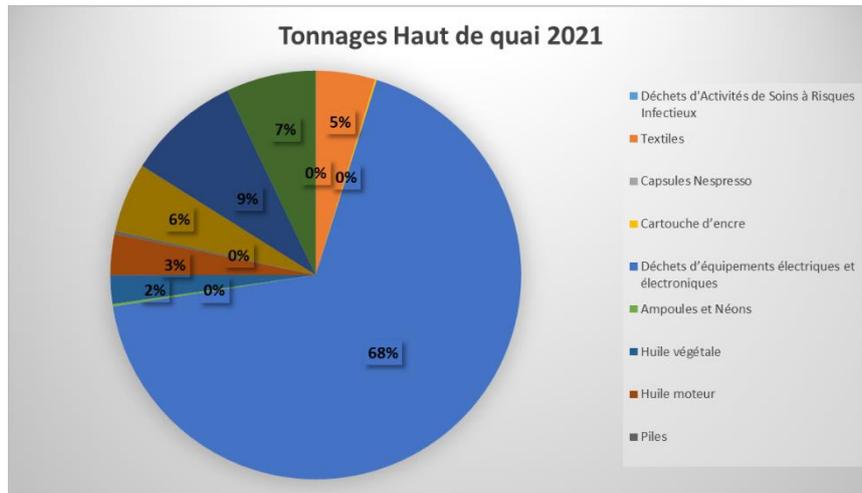
Les déchets les plus apportés en déchèterie et jetés en bas de quai sont les gravats (18%), les encombrants (23%) et les déchets verts (20%).

Entre 2020 et 2021, les DEA et les gravats ont subi une forte augmentation de l'ordre de 50%.



Type de déchets	Tonnages 2019	Tonnages 2020	Tonnages 2021	Variation 2020-2021
Filières à quai	4503	3830	4650	21,4%
Pneumatiques Aliapur	44,9	31,0	35,9	15,8%
Déchets Verts	1071,6	806,9	922,0	14,3%
Encombrants	1148,4	997,2	1087,0	9,0%
Carton	285,2	234,0	268,0	14,6%
Gravats	668,3	567,7	853,9	50,4%
Bois	557,5	544,3	607,0	11,5%
Plâtre	147,6	139,9	147,4	5,3%
Métaux	254,6	195,5	239,0	22,2%
Déchets d'éléments d'ameublement	325,3	313,9	490,0	56,1%

5.3.2 Filières de haut de quai



Type de déchets	Tonnages 2019	Tonnages 2020	Tonnages 2021	Varation 2020-2021
Filières haut de quai	388	356	400	12,3%
Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux	0,07	0,13	0,06	-52%
Piles	2,44	1,82	0,99	-46%
Capsules Nespresso				
Cartouche d'encre	0,68	0,49	0,53	8%
Déchets d'équipements électriques et électroniques	225,40	237,50	271,03	14%
Ampoules et Néons	0,97	0,70	0,81	16%
Huile végétale	14,01	7,956	9,04	14%
Huile moteur	11,48	10,830	12,96	20%
Textiles	22,70	12,500	18,62	49%
Réemploi	29,45	21,000	22,00	5%
Pneumatiques	44,86	31,000	35,9	16%
Déchets dangereux	35,55	32,447	28,3	-13%

5.4 LA FREQUENTATION

En 2021, la boucle de comptage a été gravement endommagée et la fréquentation n'a pas pu être comptabilisée.

En 2020, 40 182 véhicules ont été accueillis soit une légère augmentation de 1 % malgré la baisse des tonnages.



5.5 LES ENGINES

APPELLATION SMICTOM	IMMATRICULATION	TYPE DE VEHICULE	DATE DE MISE EN SERVICE	MARQUE
Tractopelle Embrun	NIMCAT8432FJ	Tractopelle	2018	CATERPILLAR
Tractopelle Savines	NIM4690	Tractopelle	2001	FERMEC

6 LA PRE-COLLECTE

6.1 PARC DE CONTENEURS

Depuis 2013, le parc est composé uniquement de contenants « simple crochet » préhensibles par grue auxiliaire. Plus aucun bac roulant n'est disposé sur le territoire. La collecte est assurée par le biais de points d'apports volontaires (aériens, semi-enterrés ou enterrés).

Au 31 décembre 2021, le parc est composé de 1003 conteneurs (soit 25 de plus qu'en 2020) répartis comme suit :

Au 31 décembre 2021	Nbr de PAV Tot	OM			Biflux			Verre			Carton				Total			
		Conteneur semi-enterré	Conteneur enterré	Colonne aérienne	PAV équipé	Conteneur semi-enterré	Conteneur enterré	Colonne aérienne	PAV équipé	Conteneur semi-enterré	Conteneur enterré	Colonne aérienne	Benne cartons	PAV équipé				
BARATIER	22	24	0	1	20	16	0	5	19	11	0	2	13	0	0	7	4	66
CHATEAUROUX-LES-ALPES	18	21	0	0	18	8	0	12	18	6	0	6	12	0	0	3	2	56
CHORGES	40	44	0	6	39	25	0	25	37	16	0	15	28	0	0	4	1	136
CREVOUX	5	7	0	0	5	2	0	3	5	2	0	1	3	0	0	2	1	17
CROTS	19	21	0	2	19	10	0	12	19	5	0	6	11	0	0	3	2	59
EMBRUN	99	92	14	1	97	44	11	48	95	25	5	25	55	0	1	7	6	273
LE SALUZE-DU-LAC	8	9	0	0	8	6	0	6	8	3	0	4	7	0	0	1	1	29
LES ORRES	36	65	0	1	36	27	0	12	35	11	0	6	15	0	0	8	1	131
PONTIS	5	5	0	0	5	2	0	3	5	1	0	2	3	0	0	0	0	13
PRUNIERES	8	9	0	0	8	5	0	5	8	4	0	4	7	0	0	0	0	27
PUY-SAINT-EUSEBE	2	2	0	0	2	1	0	2	2	1	0	1	2	0	0	0	0	7
PUY-SANIERES	3	4	0	0	3	5	0	0	3	3	0	0	3	0	0	0	0	12
REALLON	12	16	0	0	11	11	0	2	11	7	0	1	8	0	0	2	1	39
SAINT-APOLLINAIRE	3	3	0	0	3	3	0	1	3	2	0	1	3	0	0	0	0	10
SAINT-ANDRE-D'EMBRUN	9	11	0	0	9	7	0	4	9	4	0	0	4	0	0	0	0	26
SAINT-SALVEUR	6	6	0	0	6	3	0	3	6	2	0	0	2	0	0	0	0	14
SAVINES-LE-LAC	29	34	0	1	29	15	0	17	26	7	0	11	17	0	0	3	3	88
	324	373	14	12	318	190	11	160	309	110	5	85	193	0	1	40	2	1003
				tot	399			tot	361			tot	200			tot	43	

Le taux déquippedement des points d'apports volontaires est de :

- 98 % pour les ordures ménagères
- 95 % pour le multi-matériaux
- 60 % pour le verre
- 9 % pour les cartons

6.2 MAINTENANCE

La régie SMICTOM assure la gestion, la maintenance et le renouvellement des conteneurs (colonnes aériennes, conteneurs enterrés et semi-enterrés).

Les agents du service de la régie SMICTOM ayant en charge la maintenance des conteneurs interviennent sur ces derniers dès lors qu'un dysfonctionnement est signalé.

Un seul véhicule est dédié à cette activité : MAN TGE : camion plateau équipé d'une grue.

6.3 LUTTE CONTRE LES INCIVILITES

Depuis de nombreuses années on constate une augmentation des dépôts à côté des conteneurs. La régie SMICTOM Serre-Ponçon a donc assermenté des agents afin de relever les incivilités. Depuis 2018, les infractions constatées font l'objet d'un procès-verbal suivi d'une facture envoyée au contrevenant.

En 2021, 102 infractions ont été facturées.

6.4 LAVAGES DES CONTENEURS

Les campagnes de lavage sont planifiées au printemps et à l'automne. La régie SMICTOM SP lavent à minima tous ces conteneurs d'ordures ménagères une fois par an gestion directe avec une unité de lavage.

6.5 TOURNEES TERRAIN

6.5.1 Description de l'activité

Les agents effectués des tournées hebdomadaire ou journalière que les PAV pour prendre les taux de remplissage servant à faire les tournées de collecte et par la même occasion ramasser les dépôts au sol.

En 2021, 1 400 m³ ont été collectés et ramenés en déchèterie.

6.5.2 Parc de véhicules légers

La flotte de véhicule de PRE-COLLECTE se compose de 5 véhicules. En 2021, 49 000 km cumulés ont été parcourus avec une moyenne par tournée et par véhicule de 81 km.

La consommation gasoil est de 5650 litres.

APPELLATION SMICTOM	IMMATRICULATION	TYPE DE VEHICULE	DATE DE MISE EN SERVICE	MARQUE	MODELE
BOXER	EA-925-BT	VL	29/02/19	PEUGEOT	BOXER
T5	AY-979-FG	VL	27/05/08	VOLKSWAGEN	TRANSPORTER
BERLINGO	AD-354-WY	VL	22/10/09	CITROEN	BERLINGO
JUMPY	CN-471-RB	VL	06/12/12	CITROEN	JUMPY
T5 NEW	FR-267-RZ	VL	25/09/14	VOLKSWAGEN	TRANSPORTER

7 LA COLLECTE

7.1 PRESENTATION

Concernant la commune de Chorges, la collecte et le transport sont assurés par VEOLIA / Alpes Assainissement par le biais d'un marché de prestations de services.

7.2 PARC DE VEHICULES POIDS LOURDS

TYPE DE VEHICULE	IMMATRICULATION	DATE DE MISE EN SERVICE	MARQUE	TOTAL de KM 2021	Coût des pannes	Pannes principales	€/ km
BOM - manjot 4	FM-759-LC	18/12/19	MAN	8 619	35 671 €	remplacement colonne et embase de grue, pose clapet de décharge pelle, pneus, vidange moteur et flexibles hydrauliques	4,1 €
BOM - manjot 5	FM-549-LC	18/12/19	MAN	17 529	15 416 €	reprise faisceaux électrique, soudure support de vérin de pelle, pose clapet de décharge et câble de protection pelle, vidange moteur, pont et hydraulique, pneus	0,9 €
BOM - manjot 3	EJ-912-NT	26/01/17	SCANIA	15 151	18 941 €	Remplacement ledbox, flexible de direction assisté et purge du circuit, coussins de suspension AR, RCPT vérin de pelle ARD, flexible dans colonne, vidange moteur et hydraulique	1,3 €
BOM - manjot 1	BS-476-HD	02/08/11	RENAULT	5 166	3 952 €	Capteur, coussin d'air	0,8 €
BOM - manjot 2	CF-200-ZM	05/06/12	RENAULT	8 003	28 181 €	injecteur, culbuteurs, support filtre GO, boite a vitesses et embrayage, capteur NOX et boitier de direction, pneus , flexible	3,5 €
BOM - manjot 6	CC-337-SK	25/04/06	SCANIA	5 184	9 592 €	Soudure faux chassis, levier de vitesse	1,9 €
BOM lève bac	DT-591-EF	27/03/06	RENAULT	2 475	3 032 €		1,2 €
DI	FM-896-LA	18/12/19	MAN	22 213	5 096 €		0,2 €
DI	DT-931-EE	22/01/04	RENAULT	327	3 452 €	Télécommande et Embrayage	10,6 €

7.3 ORDURES MENAGERES

La collecte des ordures ménagères est réalisée en camion « type BOM » grue. Les conteneurs sont levés entre 1 fois tous les 3 mois et tous les jours en période estivale.

7.3.1 Tonnages

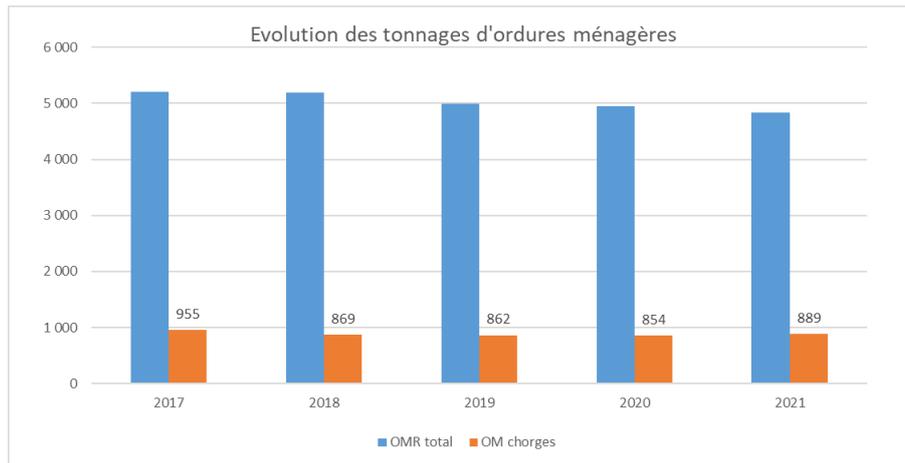
En 2021, 4841 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées y compris les déchets de dessablage des Stations d'épuration du territoire. Les tonnes de Chorges représentent 18% des ordures ménagères de la CCSP.

Chiffres clés :

293 kg/an/habitant permanent
184 kg/an/habitant DGF

7.3.2 Evolution

Par rapport à 2020, les tonnages d'ordures ménagères ont diminué de 2,1 %. Cette diminution s'explique par l'augmentation toujours croissante du tri collecté.



7.3.3 Exutoires

Les ordures ménagères sont enfouies sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Pralong. Elles sont compactées et saupoudrées de terre journalièrement.

7.4 MULTI-MATERIAUX

La collecte des emballages et papiers en mélange (multi-matériaux) est en vigueur sur notre territoire depuis 2010. Tous les points d'apports volontaires sont équipés d'au moins un conteneur emballage/papier permettant l'accès au tri sélectif à l'ensemble des usagers.

7.4.1 Tonnages

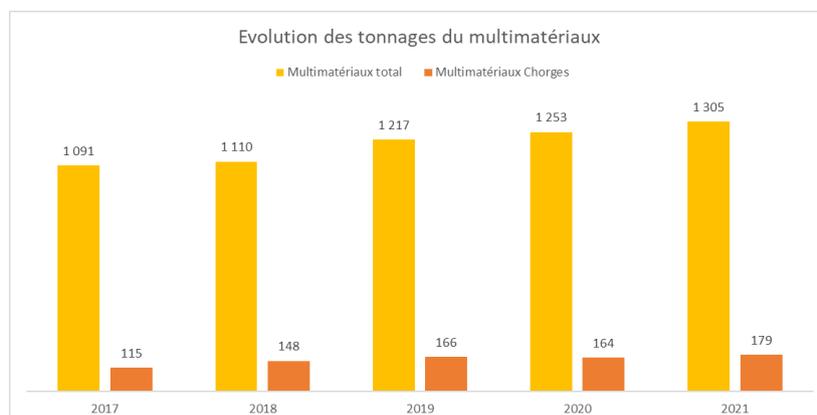
En 2021, les tonnages du multi-matériaux est de 1305 tonnes.

Chiffres clés :

79 kg/an/habitant permanent
50 kg/an/habitant DGF

7.4.2 Evolution

L'année est marquée par une forte hausse (4,1 %) des tonnes triées. Comme expliqué précédemment, une partie est due à l'extension des consignes en elle-même mais également à l'effet d'entraînement induit aux autres matières triées. De plus, la communication spécifique « extension » unique sur l'ensemble du département a été très largement diffusée.



7.4.3 Exutoires

Les semi de multi-matériaux sont amenées au centre de tri de Manosque. Les déchets y sont triés et stockés en balle.

7.5 VERRE

La collecte du verre est effectuée par camion type « ampliroll » et benne. 60 % des points d'apports volontaires sont équipés de point d'apport volontaire.

7.5.1 Tonnages

En 2021, 1053 tonnes de verre ont été collectées sur le territoire de la CCSP. Les tonnes de Charges représentent 16% des tonnages totaux du territoire.

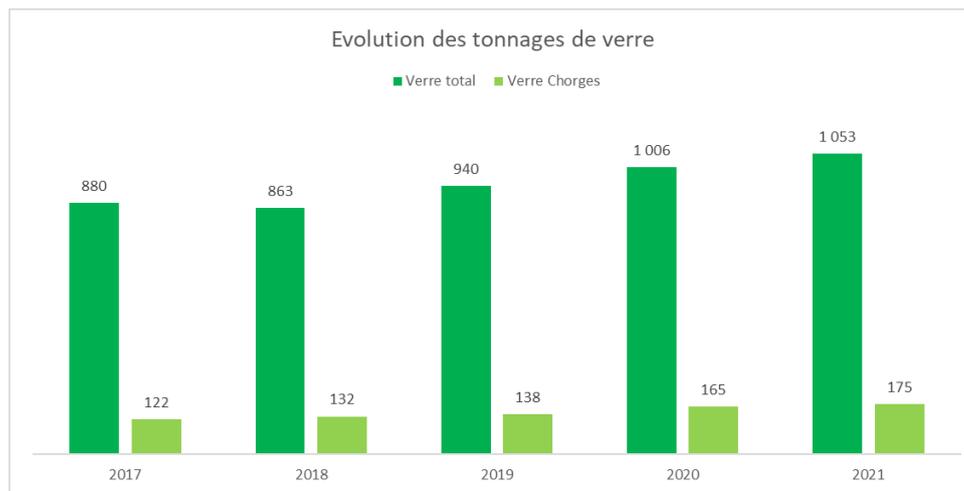
Chiffres clés :

64 kg/an/habitant permanent

41 kg/an/habitant DGF

7.5.2 Evolution

Par rapport à 2020, les tonnes de verre collectées ont augmenté de 4,7 % soit de 47 tonnes.



7.5.3 Exutoires

Les bennes de verre sont transférées dans une semi sur la plateforme de VEOLIA à Manosque pour être recyclées à la verrerie du Languedoc (34).

7.6 CARTONS

Les cartons sont collectés par un camion type « BOM lève bac » (sans grue), les tournées sont planifiées tous les vendredis avec un ramassage manuel du centre-ville d'Embrun et de certains points de regroupement sur le pourtour d'Embrun. En été il y a deux tournées : le mardi et le vendredi. En fonction des moyens matériel et humain, des collectes en camion grue sont également organisées. Ces données ne prennent pas en compte les cartons apportés en déchèterie.

7.6.1 Tonnages

En 2021, le tonnage de cartons collectés sur le territoire est de 61,66 tonnes.

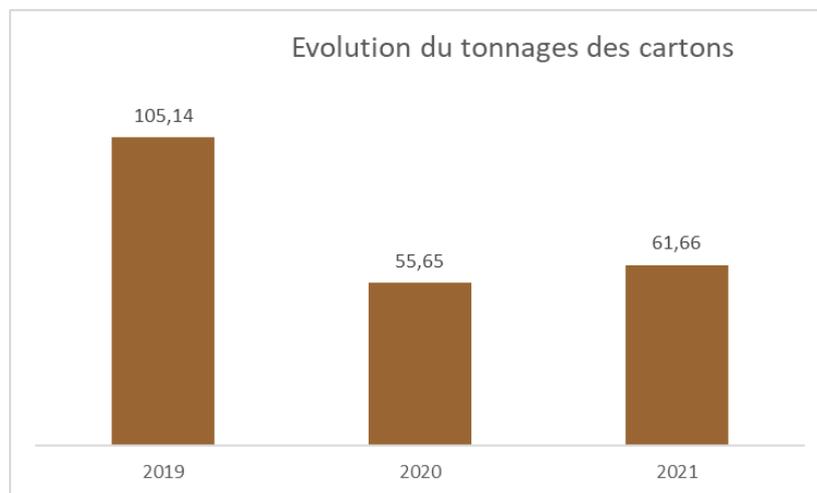
Chiffres clés :

3,7 kg/an/habitant permanent

2,3 kg/an/habitant DGF

7.6.2 Evolution

En 2019, les collectes de cartons en camions ont été plus nombreuses. En 2020, le confinement lié à la crise sanitaire de la COVID 2019 a eu un impact considérable sur le tonnage des cartons, (quasiment divisé par deux).



7.6.3 Exutoires

Les Cartons sont également emmenés sur le centre de Manosque.

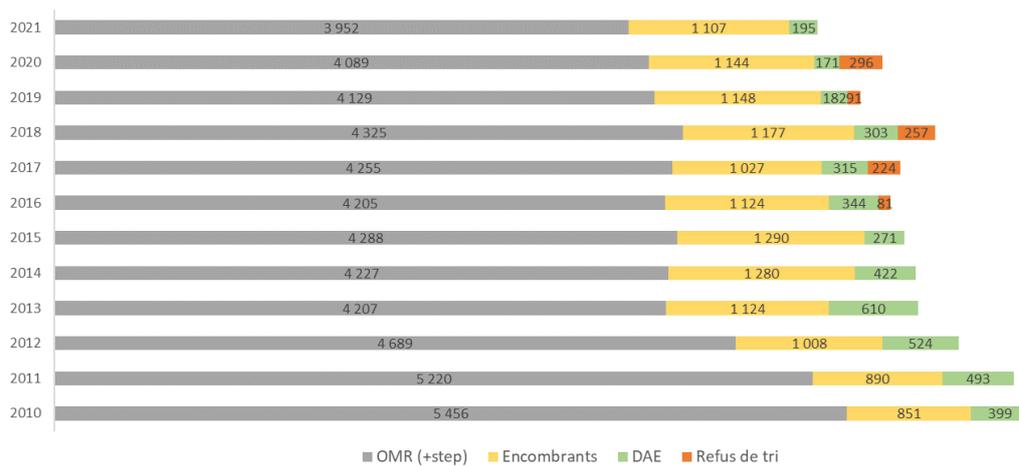
8 L'ISDND

Fait marquant de l'année, au 1^{er} avril 2020 la gestion de l'ISDND de Pralong a été reprise en gestion directe après une gestion privée depuis son ouverture. Le rapport d'activité de l'ISDND de Pralong 2021 détaille les missions spécifiques liées à l'enfouissement des déchets.

En 2021, 5346 tonnes ont été enfouies sur le site de Pralong soit -1,1 % (sans tenir compte que les refus de tri ne sont plus traités sur le site de Pralong sinon la baisse serait de 6,2 %)



Evolution des tonnages enfouis



Les Déchets d'activité Economique (DAE)

Un DAE est un déchet généré par les entreprises dont le traitement peut être réalisé dans les mêmes installations que les ordures ménagères. Ils concernent les tonnages non collectés par le service public.

8.1.1 LA VALORISATION DU BIOGAZ

La dégradation dans le temps du déchet produit des gaz (CH₄, CO, ...) appelé biogaz. Depuis fin 2019, la chaudière de valorisation est à l'arrêt pour des raisons techniques.

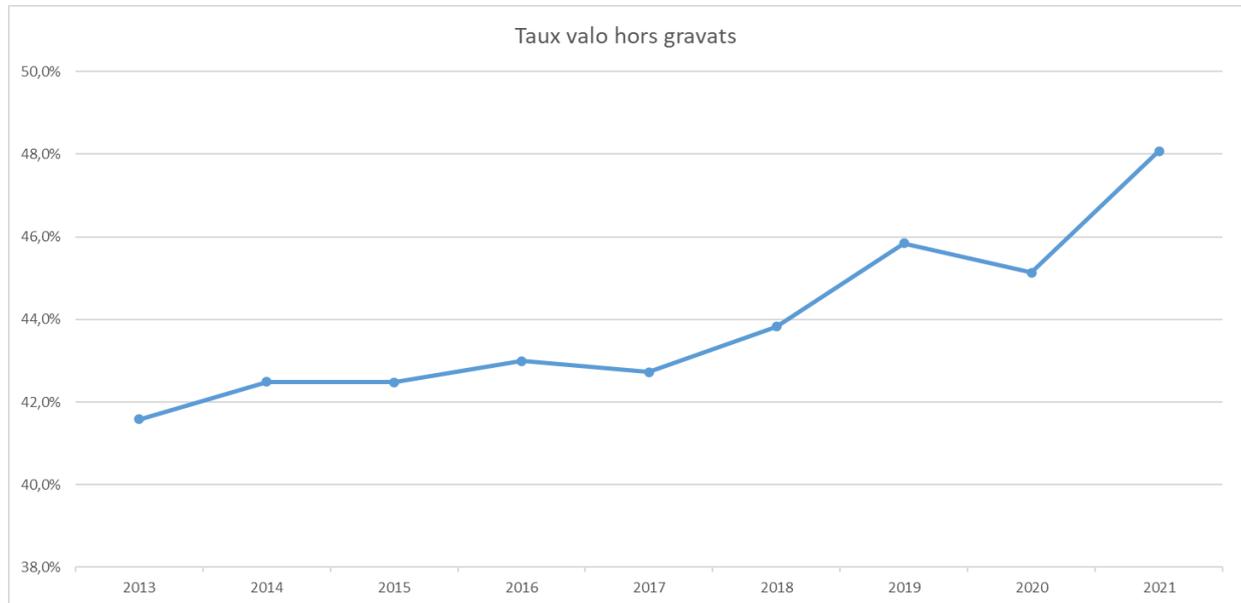
Pour l'année 2020, nous avons brûlé via la torchère 761 734 m³ de biogaz.

8.1.2 LA SURVEILLANCE DU SITE

Afin de garantir l'absence de nuisances environnementales, des analyses de surveillance sont pratiquées régulièrement.

Effluent /rejet	Fréquence d'analyse	Résultats
Eaux de ruissellement	Trimestrielle	Conformes à la réglementation
Eaux souterraines	Biannuelle	Conformes à la réglementation
Biogaz torchère	1 fois par an	Conformes à la réglementation
Les lixiviats (jus de déchet)	Trimestrielle	Conformes à la réglementation

9 TAUX DE VALORISATION DES DECHETS



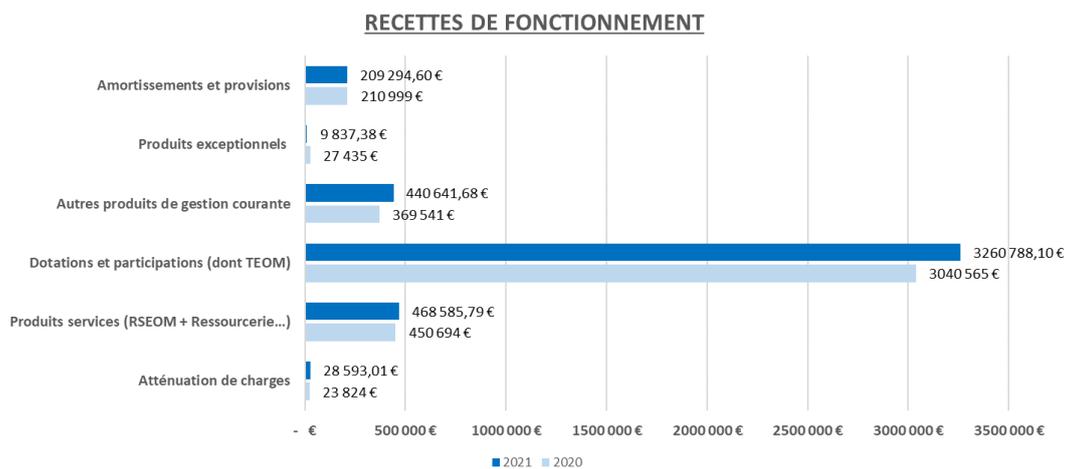
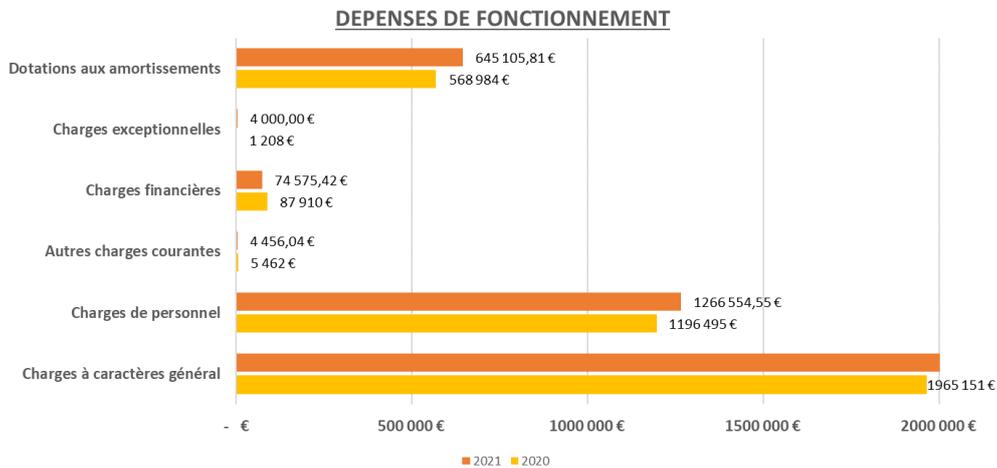
Le taux de valorisation de l'ensemble des déchets pris en charge par le SPGD est en constante augmentation depuis 2013.

La Région SUD s'est fixée comme objectif ambitieux de valoriser 65% des déchets non dangereux non inertes en 2025. Y arriverons-nous à l'échelle de la CCSP ?

10 LES INDICATEURS FINANCIERS

10.1 BUDGET ET COUT DU SERVICE

10.1.1 Dépenses et recettes de fonctionnement

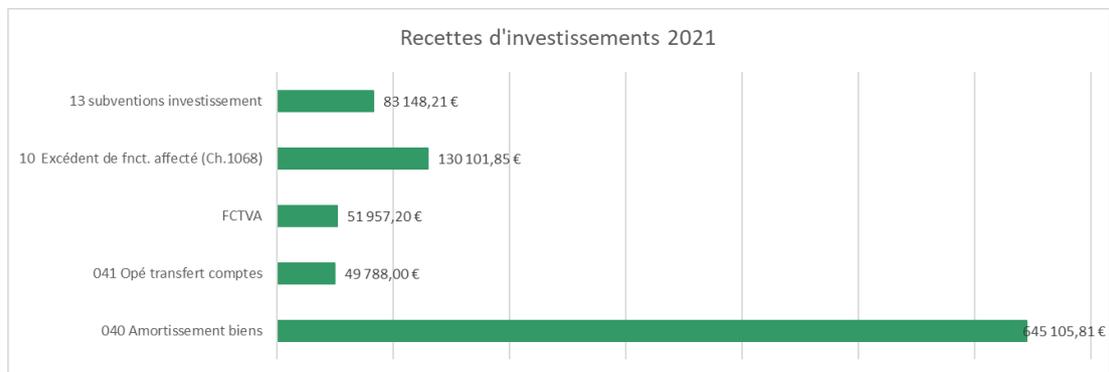
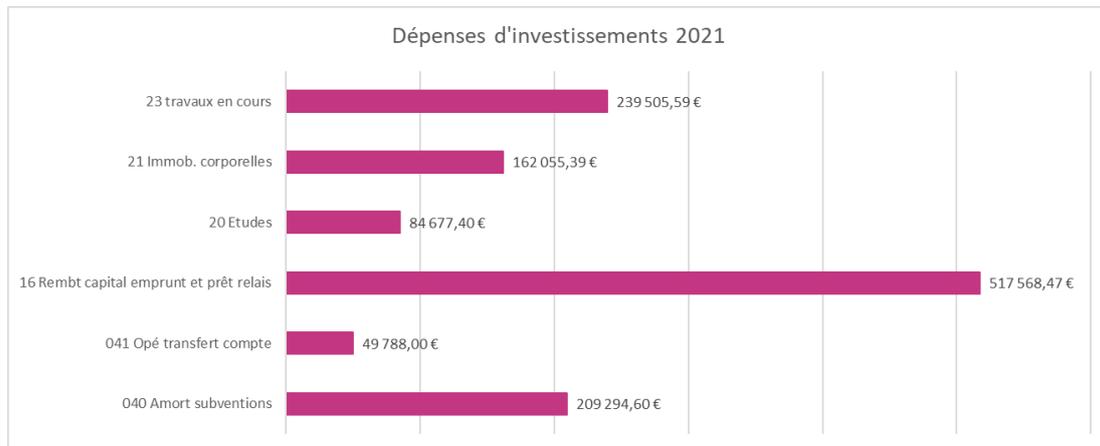


Chiffres clés :

Dépenses : 4 276 489 € TTC

Recettes : 4 417 908 € TTC

10.1.2 Dépenses et recettes d'investissement

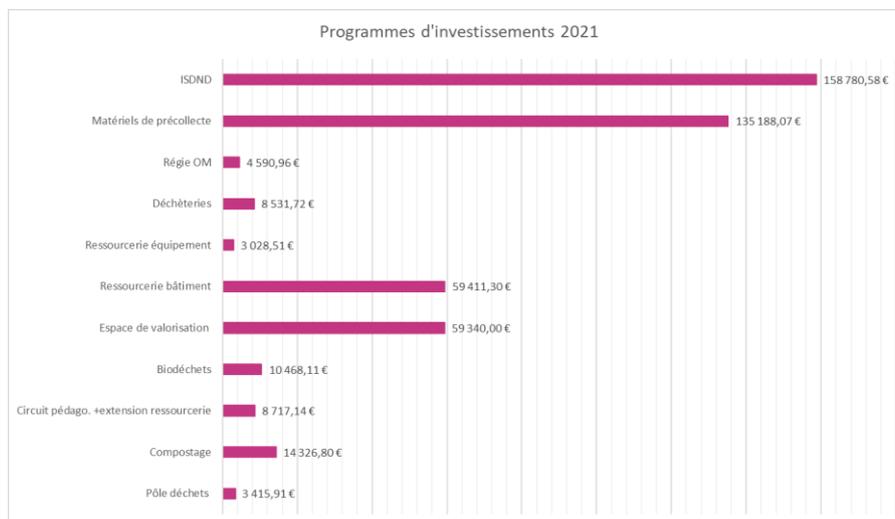


Chiffres clés :

Dépenses : 1 262 889 € TTC

Recettes : 979 741 € TTC

10.1.3 Programmes d'investissements



10.2 LE FINANCEMENT DU SERVICE PUBLIC

10.2.1 LA TEOM : TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Pour financer la gestion des déchets sur son territoire, la régie SMICTOM perçoit le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères par l'intermédiaire du budget général de la Communauté de Communes.

La TEOM est une taxe prélevée sur la taxe foncière qui s'applique à toute propriété bâtie soumise à cette dernière. Elle est la principale source de financement du service de gestion des déchets.

En 2020, les élus ont voté la TEOM un taux de 10.50 %.

10.2.2 LA RSEOM : REDEVANCE SPECIALE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

La régie SMICTOM applique cette redevance spéciale depuis le 1er janvier 2001. Face à des quantités croissantes de déchets non ménagers. Il s'agissait à la fois de respecter l'obligation réglementaire, de mettre en place une meilleure gestion du service d'élimination des déchets non ménagers et de faire prendre conscience aux producteurs de leur responsabilité en matière de déchets. Les montants de cette redevance sont fonction de la nature de l'activité exercée.

10.2.3 2.2.3 LA FACTURATION EN DECHETERIE

L'accès aux déchèteries du territoire est gratuit dans la limite de 1m³ par semaine. Pour les professionnels les dépôts supérieurs à ce volume sont facturés en fonction de la nature du déchet.

Matériaux	Tarifs € HT
Gravats	7.5 € /m ³
Encombrants	25 € /m ³
Déchets verts	10 € /m ³
Bois	25 € /m ³

Chiffres clés :

TEOM : 3 122 069 € TTC

RSEOM : 290 613 € TTC

10.3 LES PRESTATIONS DE SERVICE (MARCHES)

Prestataires	Objet du marché	Fin du marché	Montant TTC 2021	Commentaires
ALPES ASSAINISSEMENT	Marché M2021-01 Lot 1. BOIS	31/12/2024	83 405,95 €	Fin du marché M2015-06 Lot 3 bas de quai : 30/04/21 Nouveau marché : 01/07/2021 au 31/12/2021
ALPES ASSAINISSEMENT	Marché M2021-01 Lot 2. CARTON		35 440,46 €	Fin du marché M2015-06 Lot 3 bas de quai : 30/04/21 Nouveau marché : 01/07/2021 au 31/12/2021
ALPES ASSAINISSEMENT	Marché M2021-01 Lot 2. COMPACTEURS		23 483,44 €	Fin du marché M2015-06 Lot 3 bas de quai : 30/04/21 Nouveau marché : 01/07/2021 au 31/12/2021
ALPES ASSAINISSEMENT	Marché M2021-01 Lot 4. PLATRE		21 430,74 €	Fin du marché M2015-06 Lot 3 bas de quai : 30/04/21 Nouveau marché : 01/07/2021 au 31/12/2021
ALPES ASSAINISSEMENT	M2017-10 - Lot 1 OM Charges Collecte Transport Traitement TGAP	avenant au 31/12/2021	187 092,57 €	
ALPES ASSAINISSEMENT	M2017-10 - Lot 2 Multimatériaux Verre Charges Collecte Transport Traitement TGAP	avenant au 31/12/2021	53 691,03 €	
ALPES ASSAINISSEMENT SPUR Environnement	Déchets Dangereux Marché M2021-01 Lot 3. DDS	31/12/2024	12 299,92 €	Fin du marché M2015-06 Lot 3 bas de quai : 30/04/21 Nouveau marché : 01/07/2021 au 31/12/2021
CCSPVA	Conditions d'accès à la déchèterie d'Avançon	31/12/2020	138 794,63 €	2021 + solde 2021
CHARVET LA MURE BIANCO	Fourniture de carburant	30/09/2021	138 062,33 €	
ISDND : lixiviats	Traitement et transport Lixiviats	Annuel avec reconduction	162 252,76 €	
ISDND : torchère	Location torchère	Annuel avec reconduction	26 114,00 €	
PAPREC	Prestation d'évacuation des déchets verts	31/01/2024	98 571,47 €	
ALPES ASSAINISSEMENT	Marché 2020-05 Lot 1 Multimatériaux	31/12/2024	410 508,09 €	
ALPES ASSAINISSEMENT	Marché 2020-05 Lot 2 Verre	31/12/2024	23 709,54 €	

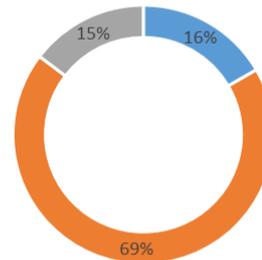
10.4 LES INDICATEURS COMPLEMENTAIRES

10.4.1 AUTRES RECETTES : les soutiens et rachats matières

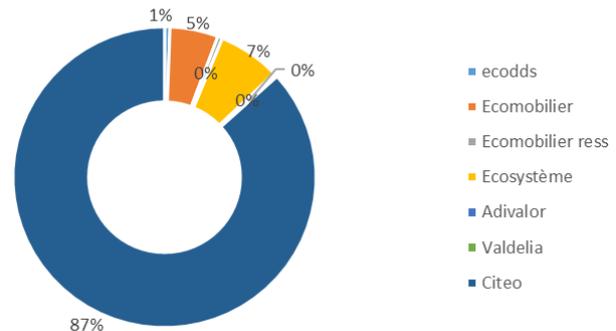
CITEO soutient les collectivités dans le financement de leur collecte sélective en leur reversant la taxe perçue auprès des producteurs d'emballages.

Répartition des rachats matières 2021 - 99 193€

2021	
Rachats matières	99 192,79 €
Verre	16 516,78 €
Multimatériaux	68 132,41 €
Batterie/ferraille	14 543,60 €
Soutiens	319 486,06 €
ecodds	1 846,00 €
Ecomobilier	16 460,94 €
Ecomobilier ress	1 641,55 €
Ecosystème	21 206,99 €
Adivalor	515,87 €
Valdelia	861,27 €
Citeo	276 953,44 €



Répartition des soutiens 2021 - 319 486 €



Chiffres clés :

Soutiens : 319 486 € soit 19,37 €/an/habitant permanent

Rachats matières : 99 193 € soit 6,01 €/an/habitant permanent

10.4.2 LES SUBVENTIONS

Subventions de fonctionnement

Nature du programme	Financier	Avancement	Subvention perçue en 2021
Aide au fonctionnement pour la ressourcerie	Département et région Sud		32 375,00 €
Programme LIFE biodéchet	Région Sud		2 482,19 €
Economie circulaire	ADEME		24 869,22 €
ASP aides aux postes ressourcerie	ASP		121 717,65 €
Total subventions de fonctionnement 2021			181 444,06 €

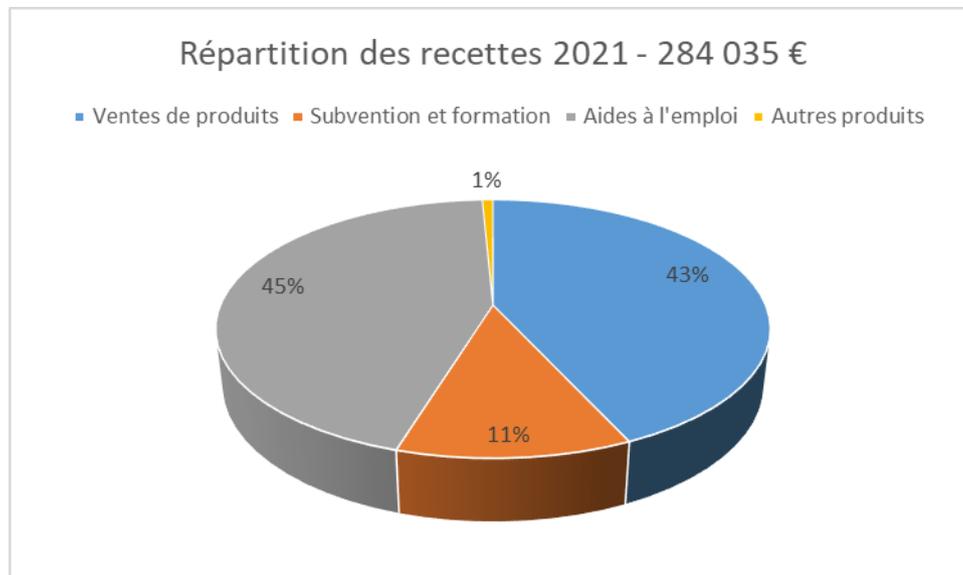
<i>Subventions d'investissement</i>			
Nature du programme	Financier	Avancement	Subvention perçue en 2021
Ressourcerie : isolation du stock	Prefecture	Solde	10 000,00 €
Ressourcerie : isolation du stock	Region Sud	Solde	18 000,00 €
Biodéchet/composteur LIFE	Region Sud	Année 1	39 739,81 €
FDI (Ressourcerie) travaux isolation	ASP	Annuelle	14 175,00 €
Redevance d'occupation (panneau solaire)	Energie collective		3 955,00 €
Total subventions d'investissement 2021			85 869,81 €

10.5 BUDGET RESSOURCERIE

10.5.1 Dépenses

Dépenses	271 571,00 €
<i>Gestion courante</i>	26 251,00 €
<i>Charges de personnel</i>	245 320,00 €

10.5.2 Recettes



11 PROJETS 2022

11.1 PROGRAMME « SOUS LES BIODECHETS, LE COMPOST ! » - GESTION DES MATIERES ORGANIQUES

Ce programme vise la gestion globale des matières organiques du territoire, et porte sur deux axes forts :

- La mise en place de composteurs collectifs dans les villages et hameaux ;
- La mise en place de colonnes aériennes spécifiques pour la collecte des biodéchets alimentaires.

Ce programme court sur une période de 3 ans (2021-2023).

En 2021, 6 conteneurs de collecte des biodéchets alimentaires ont été acquis.

Pour 2022, est prévue l'acquisition de 14 conteneurs supplémentaires.

11.2 VIDEOPROTECTION

Pour lutter contre les incivilités, certains points de collecte doivent être équipés de caméras.

11.3 CREATION D'UN ESPACE PEDAGOGIQUE

Ce projet a pour but de renforcer nos actions en matière de sensibilisation du public. Il consiste en la :

- Construction d'un bâtiment ossature bois pour la création d'un « espace pédagogique » d'environ 60 m², accolé et ouvert sur l'actuel magasin de la Ressourcerie de Pralong ;
- Création d'un sentier pédagogique parcourant le pôle déchets (cheminement piéton de largeur 1,50m et longueur 150m ainsi que deux plateformes bois surélevées permettant d'accueillir 30 visiteurs).

En 2021, aucune avancée notable sur ce projet.

Pour 2022 :

Création du sentier pédagogique piéton avec passerelle bois surélevée et panneaux pédagogiques.

Programmation des travaux de l'espace pédagogique



11.4 CREATION D'UNE PLATEFORME DE COMPOSTAGE

À la suite de la réalisation d'une étude de faisabilité pour une collecte des biodéchets, la CCSP s'engage, dès le printemps 2022, dans une phase opérationnelle de mise en œuvre. La disponibilité d'une solution de traitement est un prérequis au déploiement de cette collecte.

Notre projet porte ainsi sur la création d'une plateforme de compostage biodéchets alimentaires (DCT) / déchets verts (DV) et de cendres issues des chaufferies bois, implantée au cœur du pôle déchets de Pralong, sur l'ancienne ISDI.

Cette plateforme est dimensionnée pour traiter l'ensemble des déchets verts et DCT de la CCSP, ainsi que les biodéchets alimentaires de collectivités voisines et des cendres de chaufferies bois (à minima celles présentes sur la CCSP). Ce projet s'inscrit dans un maillage territorial cohérent, en structures de traitement des biodéchets, au plus proche des lieux de production.

Outre la capacité de traitement qu'il offrira, le site sera un outil pédagogique puissant, mettant en avant le principe d'économie circulaire (production, transport, traitement, utilisation produit fini) auprès des écoles et autres usagers, via des visites et moments de formations programmés.

